

Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	<p>Procédure terminée</p> <p>25/10/2017: Décision d'entamer des négociations interinstitutionnelles confirmée en plénière (Art. 69c)</p>
<p>Organe des régulateurs européens des communications électroniques (ORECE) et Agence de soutien à l'ORECE (Office de l'ORECE)</p> <p>Abrogation Règlement (EC) No 1211/2009 2007/0249(COD) Modification Règlement (EU) 2015/2120 2013/0309(COD)</p> <p>Sujet</p> <p>3.30.05 Communications électroniques et mobiles, services cryptés 3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques 8.40.08 Agences et organes de l'Union</p> <p>Priorités législatives</p> <p>Déclaration conjointe 2017 Déclaration conjointe 2018</p>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2016/0286(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Abrogation Règlement (EC) No 1211/2009 2007/0249(COD) Modification Règlement (EU) 2015/2120 2013/0309(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114
Base juridique modifiée	Règlement du Parlement EP 150
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ITRE/8/07883